

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par Sandra Bernard, en sa qualité de greffière de la Ville de Beauceville, ayant son domicile professionnel au 540, boulevard Renault, Beauceville (Qc), G5X 1N1, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, le **mercredi 26 novembre 2025 à 14h00**, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires, s'il y a lieu, aux droits sur les mutations immobilières et toutes autres redevances municipales et scolaires avec intérêts et frais subséquents encourus à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente. Ville de Beauceville est une corporation légalement constituée ayant son siège à l'hôtel de ville au 540, boulevard Renault, Beauceville (Qc), G5X 1N1.

Tous les immeubles ci-après énumérés font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce, étant situés sur le territoire de la Ville de Beauceville :

Numéro	Lot	Matricule	Propriétaire	Adresses
1.	4 060 011	7922-89-2126	Patrick LAPLANTE	54, avenue Lambert
2.	3 488 132	8319-71-4586	Dominic MATHIEU	102, 129 ^e Rue

De plus, prenez avis que dans le cas où les immeubles ci-avant décrits contiennent des bâtisses ou dépendances dessus construites, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble des bâtisses et dépendances construites.

Conditions pour enchérir :

Personne physique :

- Pièces d'identité valides (**documents originaux seulement, aucune copie numérique ne sera acceptée**)
- Nom
- Date et lieu de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale
- Mandat ou procuration si représentant d'une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse complète et postale du siège social

ET

Pour le représentant d'une personne morale :

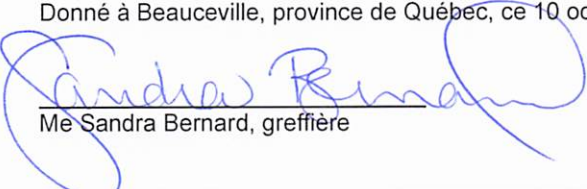
- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir, ex. : (résolution – mandat, procuration et autres)
- Pièce d'identité valide du représentant (**documents originaux seulement, aucune copie numérique ne sera acceptée**)

Mode de paiement

Paiement complet dès l'adjudication en vertu de l'article 519 de la *Loi sur les cités et villes* :

- argent comptant
- mandat-poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Beauceville

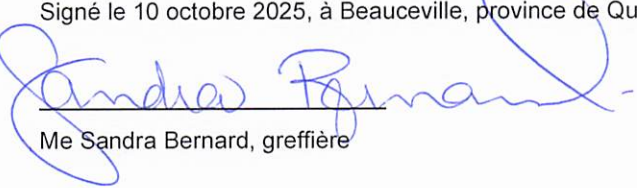
Donné à Beauceville, province de Québec, ce 10 octobre 2025.


Me Sandra Bernard, greffière

Certificat de publication de l'avis public

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le site internet de la Ville de Beauceville et sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville le 10 octobre 2025, ainsi que dans le Journal de Québec le 14 octobre 2025.

Signé le 10 octobre 2025, à Beauceville, province de Québec.


Me Sandra Bernard, greffière